

Dr. Pacifique Manirakiza is an Associate Professor in the Faculty of Law (Common Law Section) at the University of Ottawa, where he teaches Canadian criminal law, international criminal law, international African law and international human rights law.

Since his arrival in Canada, Professor Manirakiza has always been involved in existing Burundian organizations, helping to ensure an effective integration of Burundian newcomers. He is exceptionally generous and puts his experience and expertise at the service of the Burundian community. He has helped (and continues to help) many members of the community to pursue their dreams in Canada, especially in the field of post-graduate education. He is a mentor to several students of Burundian origin attending the University of Ottawa and other post-secondary institutions in Canada.

In the same vein, along with other Canadians of Burundian origin, Dr. Manirakiza is a founding member of the Shika Centre organization, and he is the Chairman of the Board of Directors. Shika Centre's flagship programs which attract many Burundians include the *Senior Burundians Corner (Place aux aînés de la communauté)* and *Professional Development (Perfectionnement professionnel)*.

Professor Manirakiza has designed a digital literacy initiation program for our elderly members of the Burundian community. He regularly teaches introductory courses on various communication platforms, especially *Zoom* and *Teams*, for senior Burundians. The general aim of this digital training is to introduce Burundian-Canadian seniors to new communication technologies, so that they can easily communicate with each other and with their loved ones. It has also enabled them to apply to and benefit from public and community services under conditions of digital equality with other beneficiaries, especially during the Covid-19 pandemic. So, apart from empowering our elders personally and technologically in the handling and use of these new technologies, the training is greatly appreciated by those who have taken it and has been considered extremely useful in breaking down their social isolation, especially during the COVID-19 period.

Dr. Pacifique Manirakiza est professeur agrégé à la Faculté de droit (Section de Common Law) de l'Université d'Ottawa où il enseigne le droit pénal canadien, le droit pénal international, le droit international africain et le droit international des droits de l'homme.

Depuis son arrivée au Canada, le professeur Manirakiza s'est toujours impliqué dans les organisations existantes de burundais pour apporter sa contribution à une intégration effective de nouveaux arrivants. Il est exceptionnellement généreux et met son expérience et son expertise au service de la communauté burundaise. Il a aidé (et continue d'aider) plusieurs membres de la communauté à poursuivre leurs rêves dans leur nouveau pays d'accueil, surtout dans le domaine de l'éducation postuniversitaire. Il est mentor de plusieurs étudiants d'origine burundaise qui fréquentent l'Université d'Ottawa et d'autres établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

Sur la même lancée, en compagnie d'autres Canadiens d'origine burundaise, le professeur Manirakiza est membre fondateur de l'organisation **Shika Centre Shika** dont il dirige le Conseil d'administration. Les programmes phares du Centre qui attirent beaucoup de burundais sont notamment la *Place aux aînés de la communauté* ainsi que le *Perfectionnement professionnel*.

Le Professeur Manirakiza a conçu un programme d'initiation à la littératie numérique pour nos aînés de la Communauté. Ainsi, il dispense régulièrement, à l'intention de cette catégorie d'âges de Burundais, des cours d'introduction aux différentes plateformes de communication notamment Zoom et Teams. Cette formation numérique vise comme objectif général à initier les aîné(e)s burundo-canadien(ne)s aux nouvelles technologies de communication afin qu'ils puissent aisément communiquer entre eux ou avec leurs proches. Elle leur a également permis de pouvoir bénéficier des services publics et communautaires dans des conditions d'égalité numérique avec d'autres bénéficiaires desdits services, surtout en période de pandémie de la Covid-19. Ainsi, à part qu'elle permet l'autonomisation personnelle et technologique de nos aînés dans le maniement et l'utilisation de ces techniques, la formation est grandement appréciée par ceux et celles qui l'ont suivie et elle a été jugée d'une extrême utilité car elle leur a aussi permis de briser leur isolement social surtout durant la période COVID-19.